



« Créer la première communauté citoyenne connectée pour géolocaliser les dégradations des milieux naturels, les résoudre et promouvoir les pratiques vertueuses ! »

Référents Sentinelles départementaux

Allier (Michelle petit) :

michelle.petit03@orange.fr

Puy de Dôme (Arlette Tridon) :

arlette.tridon@laposte.net

Rhône (Anthony Chane) :

sentinelles.fne.69@gmail.com

Haute-Savoie (Corentin Mele) :

corentin.mele@fne-aura.org

Ardèche (Edith Guinchard) :

eau-ardeche@frapna-aura.org

Isère (Michel Jacon) :

michel.fne38@gmail.com

Haute-loire (Florence Arnould) :

florence.arnould@fne-aura.org

Savoie (Laetitia Leger) :

laetitia.leger@fne-aura.org

Cantal (Joël Bec) :

cantal@fne-aura.org

Ain (Maxime Flamand) :

maxime.flamand@fne-aura.org

Loire (Tristan Richard) :

tristan.richard@fne-aura.org

AURA (Michel Jacon) :

michel.fne38@gmail.com

Les membres du Réseau

- **Un ou plusieurs référents Sentinelles au sein de chaque fédération départementale FNE, bénévoles et/ou salariés (sauf en Drôme).**

Les référents Sentinelles traitent les signalements déposés sur le site ou l'application dédiés. Ils vérifient les informations, renseignent les sentinelles sur les démarches qu'elles peuvent mettre en place, voire effectuent eux-mêmes ces démarches pour résoudre l'atteinte. Les référents Sentinelles ont de nombreux outils à leur disposition pour traiter les alertes : guides pratiques, accompagnement du réseau, appui du réseau juridique régional.

- **Un pilote régional -> animation du réseau sentinelles Aura**
- **Un pilote national -> copilotage du groupe de travail technique au niveau national**

Nos objectifs

1. Dynamiser la mobilisation citoyenne, associative, des acteurs privés et publics
 - Permettre à tout un chacun de devenir acteur de la veille écologique
 - Encourager les synergies entre associations, citoyens et acteurs du territoire
 - Informer et sensibiliser sur les enjeux environnementaux et la réglementation
2. Améliorer la prévention et la résorption des atteintes à la nature et l'environnement
 - Disposer, en continu, de signalements territorialisés et thématiques
 - Proposer des pistes d'actions innovantes aux grands défis environnementaux
3. Favoriser le développement d'initiatives en faveur de la nature et l'environnement
 - Recenser et localiser les solutions
 - Valoriser, par l'exemple, en faisant la promotion des solutions innovantes

Fonctionnement : Les réunions

- Une boucle mail dédiée pour communiquer au fil de l'eau. Des fichiers partagés sur le site
- Des réunions en visio pour échanger
- Des outils numériques, un site web et une application, pour traiter les signalements
- Un ensemble de documentations à disposition des référents Sentinelles sur le site internet

Les actions du réseau

- 876 alertes traitées en région Auvergne Rhône Alpes en 2022
- 10 référents sentinelles en Auvergne, 18 référents sentinelles en Rhône Alpes, 4 associations fédérées ayant des référents pour leur territoire en 2022
- Typologie des atteintes à l'environnement signalée : dépôts de déchets et décharges sauvages (50% des signalements), rejets et pollutions, coupes d'arbres et défrichements, atteintes aux habitats naturels et aux espèces, ouverture projets et menaces en 2023 etc.
- Bilan des initiatives positives → 128 initiatives valorisées dans la région AURA
- Des formations à destination des référents sentinelles :
 - Journée eau et sentinelles : gestion quantitative et stockage de l'eau
 - Les pollutions de cours d'eau, les destructions de zones humides
 - Les Alertes de dépôts sauvages et décharges illégales
 - Protection de l'environnement et justice : maîtriser les bases de l'action contentieuse associative
 - Formation de référents pour les départements et des associations fédérées

Pistes d'orientations pour 2023

- Accueillir de nouveaux référents Sentinelles dans les fédérations départementales pour renforcer l'action Sentinelles
- Développer les campagnes thématiques de signalements sur le modèle de la campagne « A sec ! » 2022 qui a permis de recenser les cours d'eau à sec.

Cette campagne a permis de récolter de l'information à grande échelle et d'alimenter les pouvoirs publics pour la définition des actions à mettre en œuvre.

- Développer la promotion des initiatives positives
- Promouvoir le dispositif Sentinelles comme outils de plaidoyer pour établir des synergies avec les institutions, mairies, départements et régions, gendarmeries, procureurs, entreprises.
- Ouverture aux projets menaces via la campagne nationale

Rejoignez-nous !

En contactant le référent Sentinelles de votre département !